



TERRITOIRE D'INDUSTRIE

**THIÉRACHE
ET PAYS DE LA SERRE**

Document mis à jour en mars 2026

INTRODUCTION

Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ? L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.

SOURCES DES CARTOGRAPHIES

Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

5. Recommandations

- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

À l'attention des référents Territoires et Industries : pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@polenergie.org, afin que nous puissions actualiser le document.

***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

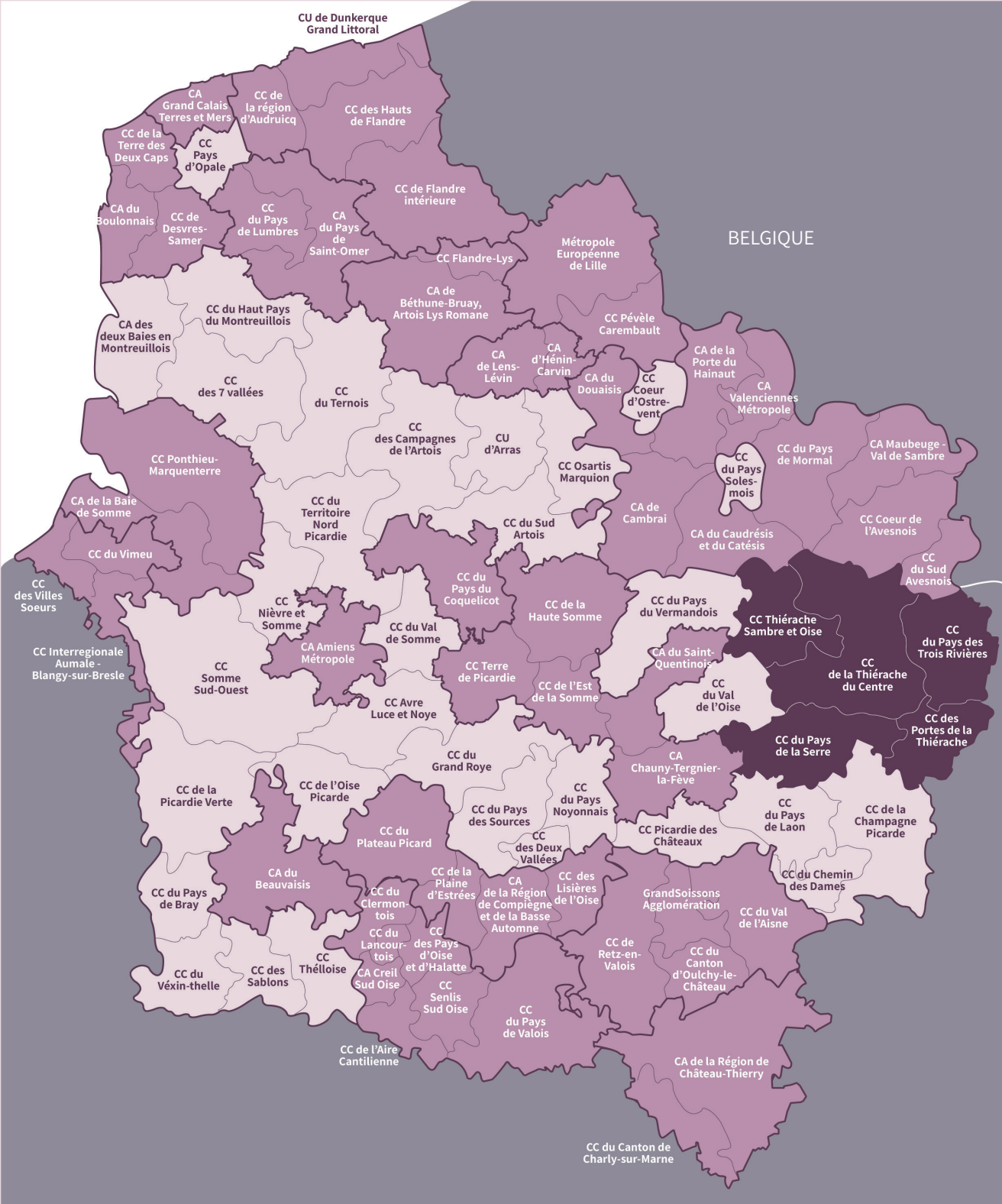
THIÉRACHE ET PAYS DE LA SERRE

Le Territoire d'Industrie Thiérache et Pays de la Serre, situé au nord-est de l'Aisne, est un bassin de vie de 84 100 habitants regroupant cinq EPCI :

- • **CC Thiérache Sambre et Oise**
- • **CC de la Thiérache du Centre**
- • **CC du Pays de la Serre**
- • **CC des Trois Rivières**
- • **CC des Portes de la Thiérache**

À dominante rurale (95 % des 160 communes), il bénéficie néanmoins d'une position stratégique aux frontières du Nord, des Ardennes et de la Belgique, l'inscrivant **au cœur des dynamiques d'échanges européennes**.

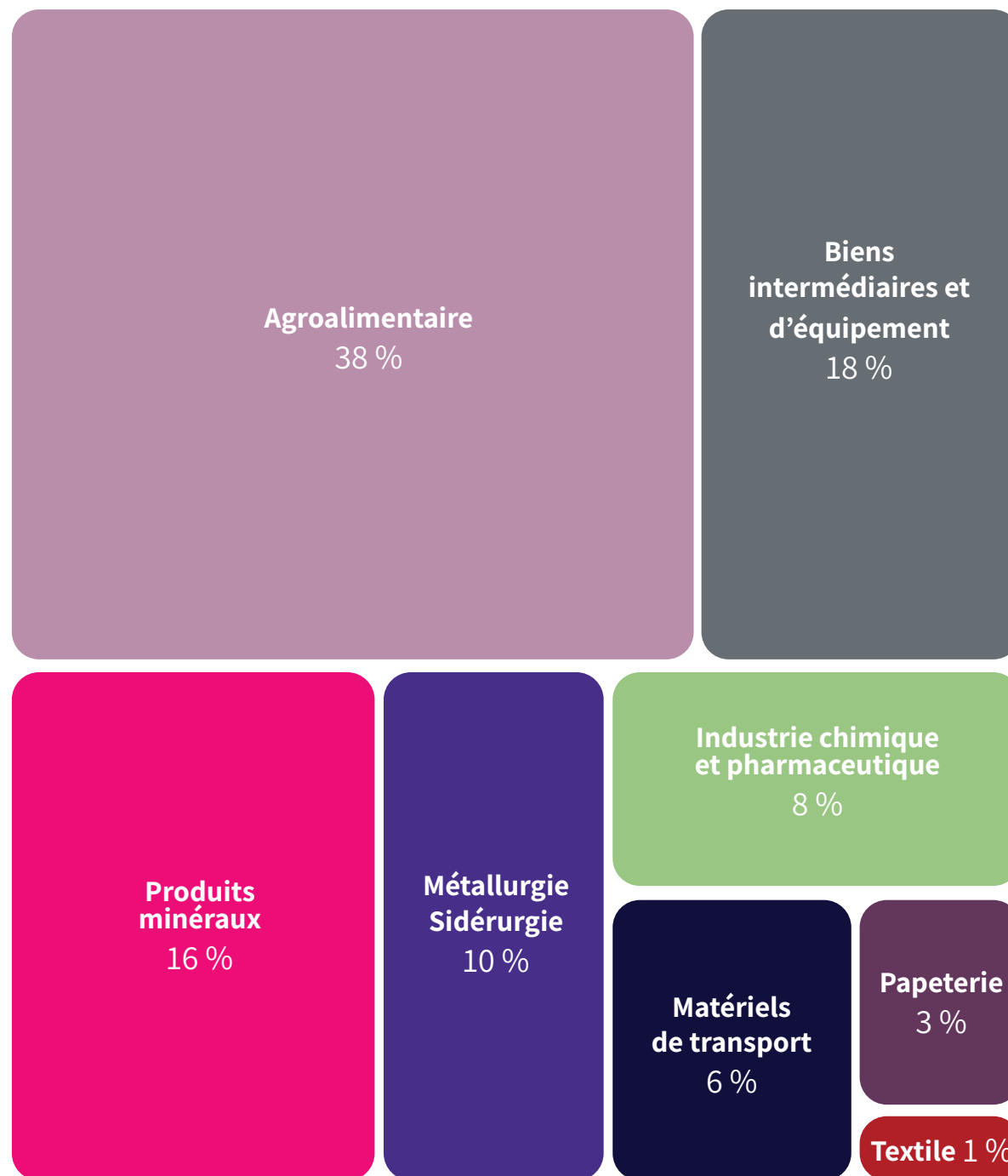
L'industrie constitue le pilier économique du territoire avec **4 660 salariés dans le secteur manufacturier**, générant près de 38,4 % de la richesse dégagée par le territoire en 2021. Le paysage économique du territoire d'industrie s'articule autour de **cinq filières dominantes, complétées par un secteur automobile en pleine mutation** :



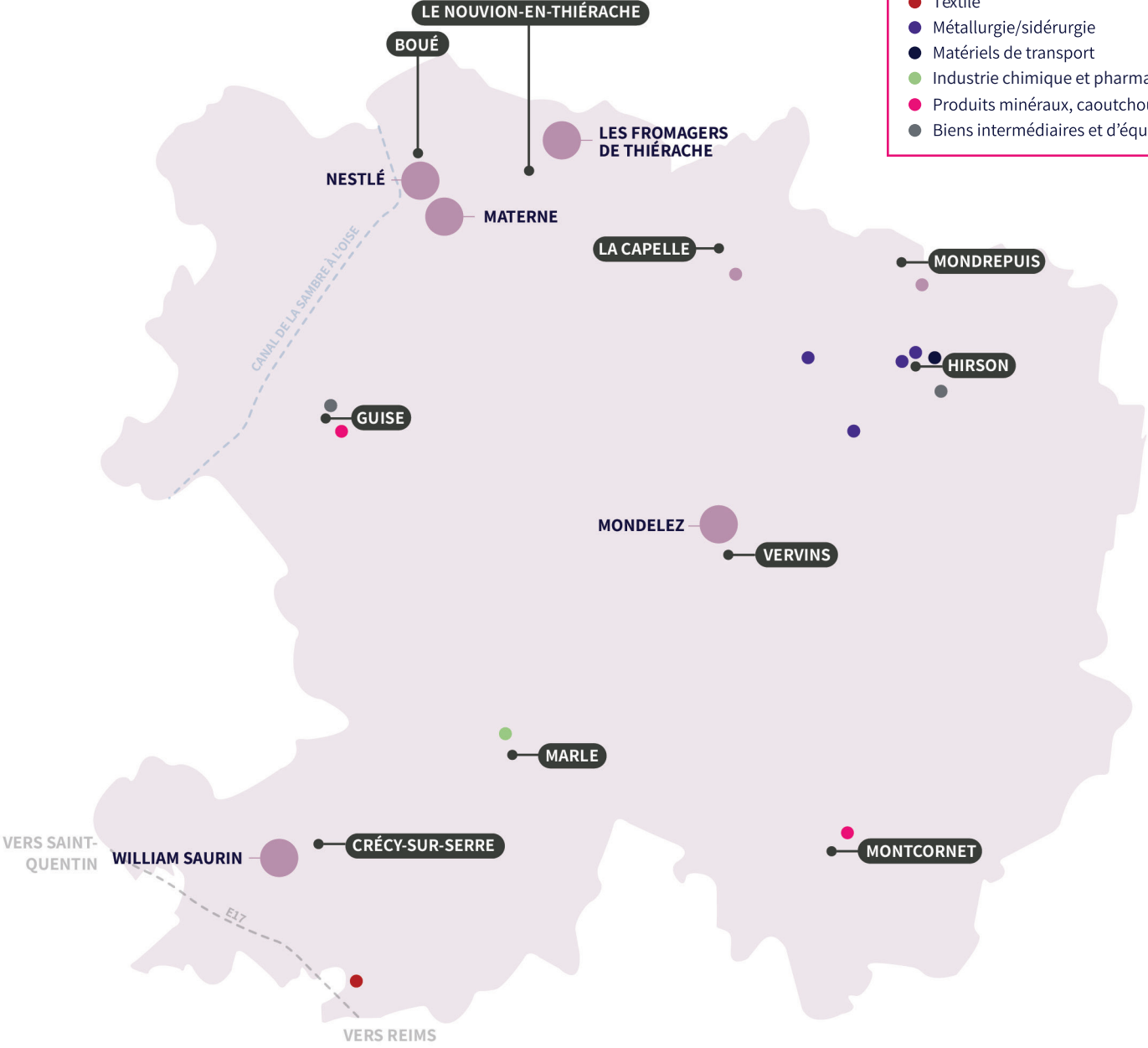
- **Agroalimentaire (pilier central)** : adossée à une puissance agricole locale (élevage et grandes cultures), la filière réunit des leaders tels que **Nestlé, Materne, Mondelez International, William Saurin et les Fromagers de Thiérache**. L'écosystème bénéficie également de la synergie avec des sites limitrophes majeurs : **Sodeleg** (leader européen de la déshydratation d'oignons) à Laon et la **sucrierie Tereos** à Origny-Sainte-Benoite.
- **Métallurgie** : le territoire conserve des savoir-faire historiques et une haute technicité, portés par des acteurs comme **les Fonderies de Sougland**.
- **Équipements du foyer** : un pôle d'excellence ancré dans la tradition industrielle locale avec des marques emblématiques telles que **Godin, Legrand ou Zehnder Group**.
- **Produits minéraux et chimie** : ces secteurs regroupent la transformation du plastique, du caoutchouc et du verre, avec une présence stratégique de groupes comme **West Pharmaceutical Services et LVMH (parfums/cosmétique)**.

Autrefois moteur principal du bassin, **l'industrie automobile a connu une érosion significative** de ses effectifs, **glissant au huitième rang des employeurs de la zone**. Le secteur maintient toutefois une activité spécialisée de haut niveau avec des sites tels qu'**AML Systems** (pièces automobiles), **Barat Transport** (fabrication ferroviaire) qui constituent encore des pôles de compétences importants pour le territoire.

Répartition des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière, par secteur d'activité



CARTE DES CONSOMMATEURS



LÉGENDE

Types de consommateurs

- Agroalimentaire
- Papeterie
- Textile
- Métallurgie/sidérurgie
- Matériels de transport
- Industrie chimique et pharmaceutique
- Produits minéraux, caoutchouc, plastique
- Biens intermédiaires et d'équipement

Taille des consommateurs

- > à 1 000 MWh
- > à 10 000 MWh

Réseaux

- Réseau fluviale
- Réseau routier

INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

Le principal handicap de la Thiérache réside dans le **manque de grandes voies de communication et son éloignement des grands axes autoroutiers et des grands pôles urbains** que sont **Amiens, Reims et, dans une moindre mesure, Saint-Quentin**. Les accès pour les poids lourds peuvent s'avérer difficiles, en particulier en période hivernale. À cela s'ajoute l'absence d'infrastructures maritimes ou aériennes majeures à proximité immédiate. Les connexions aériennes s'effectuent principalement via les aéroports régionaux tels que **l'aéroport de Lille-Lesquin et l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle**, accessibles par la route ou par correspondance ferroviaire. Cette situation est renforcée par **l'absence d'un grand pôle industriel structurant**, même si la proximité avec la Belgique favorise le développement d'échanges commerciaux transfrontaliers.

Néanmoins, l'accessibilité du territoire devrait être significativement **renforcée par le projet de mise à 2x2 voies de la RN2**, une infrastructure structurante destinée à fluidifier le trafic de poids lourds et à sécuriser la liaison entre Avesnes-sur-Helpe et Laon. Ce projet d'aménagement de grande envergure concerne **un itinéraire stratégique de 70 km**, s'étendant d'Étroeuungt (au sud du futur contournement d'Avesnes) jusqu'à Étouvelles (au sud de Laon), désenclavant ainsi durablement le cœur de la Thiérache.

L'offre foncière de réhabilitation s'articule principalement autour de l'ancienne base militaire de Laon-Couvron, **un site d'envergure de 270 ha présentant un fort potentiel pour le développement de projets photovoltaïques au sol**. Le territoire dispose également de deux gisements de proximité autour de Hirson, à Saint-Michel (3 ha) et Anor (7 ha).

PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

Le tissu industriel se répartit de manière spécialisée entre les cinq intercommunalités du bassin :

- **CC Thiérache Sambre et Oise (secteur Ouest) :** ce pôle concentre les activités liées à l'équipement du foyer et au confort, avec des sites majeurs comme **Zehnder Group, Godin, Legrand et Vaux Andigny**. L'agroalimentaire y est également représenté au nord par **Nestlé, Materne International et Atemax**.
- **CC Thiérache Centre (secteur central) :** véritable noyau de l'agroalimentaire et du luxe, ce secteur accueille l'usine **LU** (Mondelez), les parfums **LVMH**, ainsi que les Fromagers de Thiérache (**Fauquet**). La filière emballage y est présente avec **DS Smith**.

- **CC des Trois Rivières (secteur Est) :** cette zone est le bastion de la métallurgie et de l'automobile avec les **Fonderies de Sougland, Eberspächer, Barat Group et AML Systems**. On y trouve aussi une présence forte de l'industrie papetière avec **Smurfit Kappa**.
- **CC Pays de la Serre (secteur Sud-Ouest) :** ce territoire est marqué par l'agroalimentaire historique avec **William Saurin** et la valorisation des ressources locales via **Le Lin Français et Larimplast**.
- **CC Portes de la Thiérache (secteur Sud-Est) :** ce secteur accueille notamment des activités liées aux véhicules de loisirs avec le groupe **Trigano**.

Enfin, **le pôle d'activités du Griffon**, implanté au sud, à 80 % sur le territoire, constitue **le centre névralgique de la recherche et du transfert technologique en agro-ressources** en fédérant des acteurs stratégiques tels que **l'INRAE, l'ITB, le Pôle IAR, le laboratoire LDAR et EDF Renewables**.

ÉNERGIE

Électricité

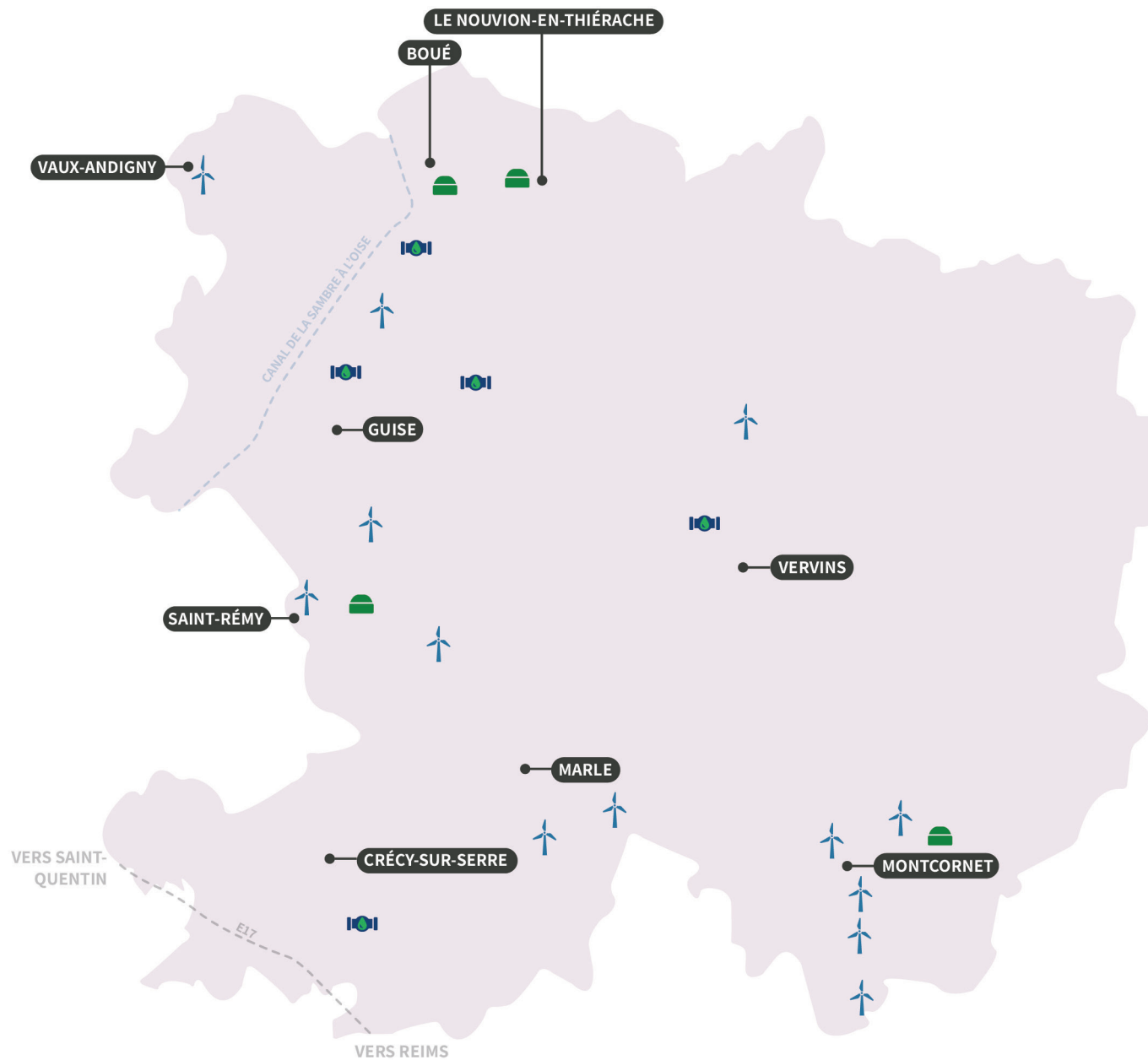
La production électrique de la Thiérache et Pays de la Serre est **dominée par ses parcs éoliens** d'une puissance installée combinée de près de 700 MW. Le solaire photovoltaïque s'illustre avec environ 18 MWc installés.

L'infrastructure électrique du territoire s'appuie sur **trois lignes stratégiques de 400 kV** provenant des centrales de Revin (hydroélectrique, 808 MW) et de Chooz (nucléaire, 3 000 MW). **Le poste de La Capelle constitue le nœud central de ce réseau** : il alimente le sud du territoire ainsi que le poste 225 kV de Buire à Hirson via une ligne dédiée. Ce maillage sera prochainement renforcé par une future ligne souterraine de 225 kV reliant le poste de Le Thuel (en construction) au poste 400 kV des Hoquins.

Gaz

La dynamique gazière du territoire repose sur **une filière de méthanisation mature, largement encouragée par la puissance de l'activité agroalimentaire locale**. Cette méthanisation industrielle est assurée par **une dizaine de sites**, dont les plus importants sont implantés **autour de pôles stratégiques comme Boué (Materne) et Vervins (LU)**. Cette synergie permet une valorisation circulaire des sous-produits, à l'instar de la Franco-Argentine à Sains-Richaumont qui traite son petit lait ou de la maison Fauquet qui transforme ses résidus en alimentation animale. **L'injection de biométhane est aujourd'hui structurée autour de cinq points clés : ABH Energies, SAS Aisne Méthane Energie, Energia Thiérache-Lesquielles-Saint-Germain, BLP énergie Thiérache et Agri Avenir.**

CARTE DES PRODUCTEURS



LÉGENDE

Producteurs



Éolien



Cogénération de biométhane



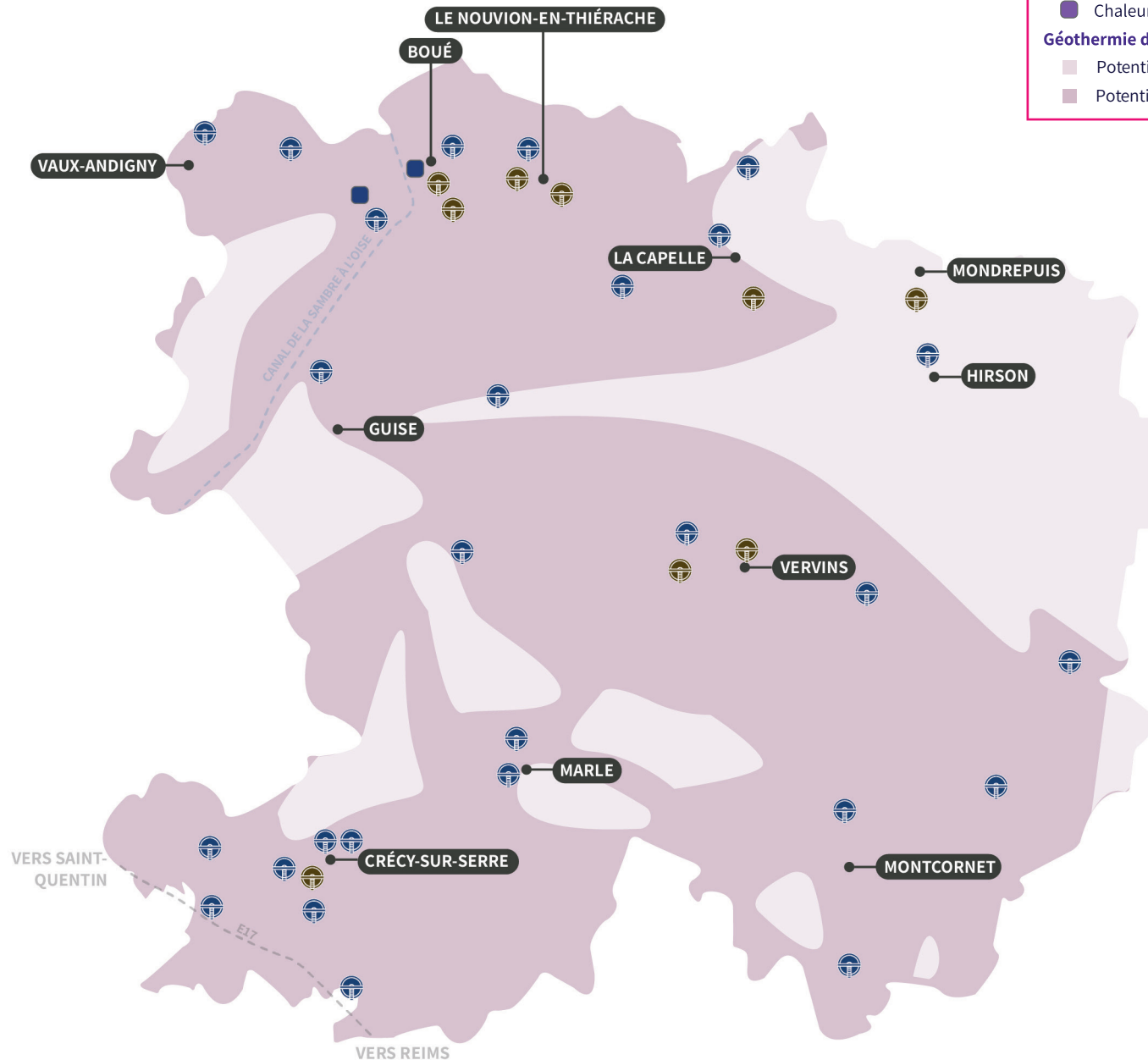
Point d'injection de biométhane

Réseaux

--- Réseau fluviale

--- Réseau routier

CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES



LÉGENDE

Station d'épuration



Collectivités



Industriels

Gisement de chaleur fatale



Chaleur fatale < à 40°C



Chaleur fatale < à 80°C



Chaleur fatale < à 100°C



Chaleur fatale < à 200°C

Géothermie de surface



Potentiel moyen et faible



Potentiel fort

Réseaux

--- Réseau fluviale

--- Réseau routier

CHALEUR VALORISABLE

Le territoire de la Thiérache et Pays de la Serre présente **un profil énergétique spécifique, marqué par l'absence totale de réseau de chaleur**. Les ressources thermiques industrielles valorisables sont très limitées, identifiées uniquement sur le site de Nestlé sous forme de basse température (40 °C) et en quantité restreinte.

En revanche, le territoire dispose d'**un fort potentiel géothermique** grâce à l'aquifère de la craie, capable d'offrir **des débits de nappes atteignant 50 m³/h**. L'exploitation de ce gisement via des pompes à chaleur (PAC) avec un COP de 4 permettrait de générer une puissance thermique utile de 380 kW par installation.

Le site de Nestlé quant à lui **a opté pour la biomasse** afin de renforcer sa transition énergétique par la mise en place d'**une chaudière biomasse dédiée au chauffage de ses locaux et de ses process industriels**.

ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

L'attractivité du bassin repose sur **l'abondance de ses surfaces agricoles couplée à une spécialisation historique dans l'agroalimentaire**. Cette force permet au territoire d'accueillir des leaders mondiaux comme **Nestlé et Mondelez (LU)** qui bénéficient d'un écosystème productif performant et de savoir-faire industriels solidement ancrés.

Ce dynamisme productif est directement soutenu par **un écosystème d'innovation unique, porté par le parc d'activités du Griffon**. Ce centre névralgique de la recherche fédère des acteurs stratégiques comme **l'INRA et le Pôle IAR**, facilitant le transfert de technologies et l'innovation de pointe, particulièrement dans le secteur des agro-ressources.

En complément de ces infrastructures de recherche, le territoire présente **des solutions de décarbonation prêtes à l'emploi**. Il dispose en effet d'**une filière biogaz développée et d'un fort potentiel géothermique via l'aquifère de la craie**, offrant aux industriels des ressources énergétiques locales, vertes et sécurisées.

Enfin, pour transformer ces atouts en projets concrets, **l'accueil et le suivi des entreprises sont structurés par la Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre**. Cette structure dédiée garantit un accompagnement de proximité et personnalisé, indispensable pour faciliter les démarches d'implantation et le développement économique sur l'ensemble du bassin.

LES ENJEUX GLOBAUX DE LA ZONE

Face aux mutations industrielles et climatiques, le territoire d'industrie doit aujourd'hui relever plusieurs défis stratégiques pour assurer son avenir économique.

- **Défis d'attractivité et capital humain :** si le territoire bénéficie d'un cadre de vie de qualité, il souffre d'un **déficit d'attractivité pour capter de nouveaux talents**, accentué par l'absence de pôle universitaire local. L'enjeu est de **renforcer l'image productive et résidentielle** pour attirer les compétences nécessaires à l'industrie de demain.
- **Dynamisme industriel et foncier :** le renouvellement du tissu économique est un défi majeur. **Le territoire manque de nouvelles implantations industrielles depuis dix ans**; il est indispensable de **consolider les infrastructures et de proposer des sites « clés en main »** pour favoriser l'accueil de nouvelles entreprises et diversifier les secteurs d'activité.
- **Souveraineté et transition énergétique :** l'amélioration de la couverture énergétique globale est une priorité stratégique. Compte tenu de **sa forte identité agricole**, le territoire doit **intensifier ses investissements dans les bioénergies**, notamment via la méthanisation, pour valoriser ses ressources locales et décarboner son industrie.
- **Innovation territoriale :** l'engagement dans **l'innovation territoriale**, porté notamment par le pôle d'activités du Griffon, doit permettre de **moderniser l'outil productif** tout en adaptant le cadre de vie aux nouvelles attentes des habitants et des salariés.

PROJETS HYDROGÈNE

On a longtemps évoqué, sur la commune de Turpigny, **un projet de production d'hydrogène en lien avec un parc éolien**, s'accompagnant de mesures compensatoires auxquelles il devait se soumettre.

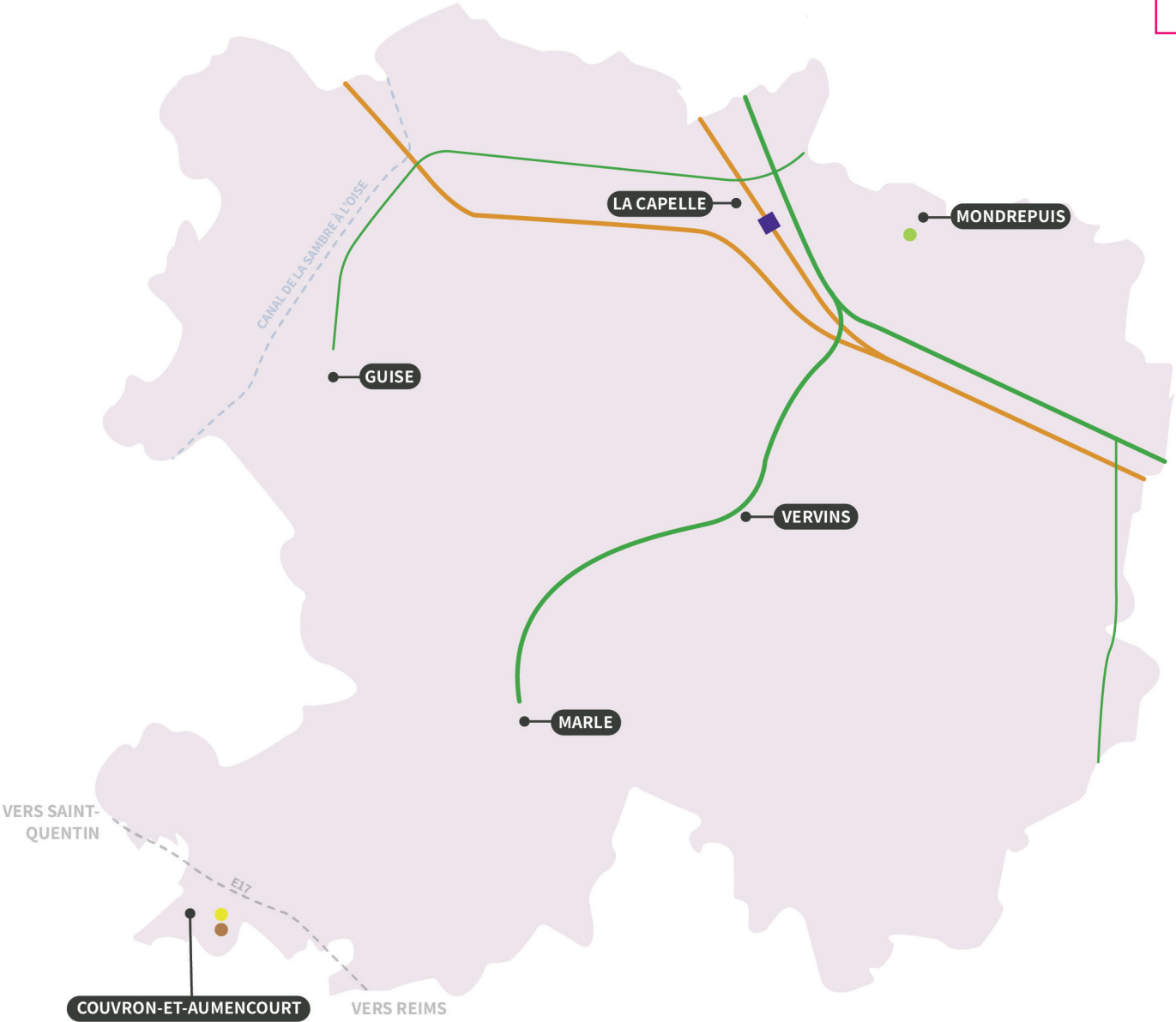
Les projets plus récents se situent à Laon pour la production d'hydrogène destiné à la mobilité avec Plug Power et surtout pour le projet de méthanation biologique mené par Energia Thiérache (Enosis) à Lesquielles-Saint-Germain, où l'hydrogène est acheminé par trailers sans production locale.

Il n'existe **ni réseau de gaz ni réseau d'hydrogène sur le territoire**. Une étude de l'ADEME, intitulée « Plug Hydrogène », a été réalisée pour évaluer la mise en place d'un réseau H₂ pour le transport routier de camions.

CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES

LÉGENDE

Réseaux	Friches
— Réseau fluviale	● Friche militaire
— Réseau routier	● Friche industrielle
— Réseau gaz	● Friche pour solaire
— Réseau électrique (400 kV)	
■ Poste électrique (400 kV)	



FORCES

Identité industrielle puissante : près de 38,4 % de la richesse locale, leaders mondiaux (Nestlé, LVMH, Mondelez).

Écosystème d'innovation unique : pôle Le Griffon, centre névralgique pour la recherche et le transfert de technologies en agro-ressources.

Infrastructure et mix énergétique d'excellence : énorme puissance renouvelable via l'éolien (700 MW), alimentation électrique sécurisée par les centrales de Revin et Chooz, filière méthanisation mature.

Savoir-faire historiques : maîtrise reconnue dans la métallurgie de pointe et l'équipement du foyer.

Accompagnement structuré : une porte d'entrée unique pour les investisseurs avec la Maison des Entreprises.

FAIBLESSES

Enclavement géographique : éloignement des grands axes autoroutiers et des pôles urbains (Amiens, Reims), rendant la logistique pour les poids lourds complexe.

Déficit d'attractivité résidentielle : absence de pôle universitaire et difficulté à capter des talents qualifiés malgré un bon cadre de vie.

Manque de foncier immédiatement disponible : insuffisance de friches prêtes à l'emploi et de sites « clés en main », bloquant les nouvelles implantations depuis dix ans.

Réseaux de chaleur inexistants : absence d'infrastructures collectives pour la valorisation thermique.

S
W
O
T

OPPORTUNITÉS

Désenclavement majeur : projet de mise à 2x2 voies de la RN2 sur 70 km, infrastructure vitale pour la fluidité du trafic poids lourds.

Gisement foncier stratégique : potentiel exceptionnel de la friche de Laon-Couvron (270 ha) pour des projets industriels et photovoltaïques.

Transition énergétique : fort potentiel géothermique inexploité (aquifère de la craie) pour une décarbonation locale.

Proximité transfrontalière : position stratégique favorisant les échanges commerciaux avec la Belgique.

MENACES

Érosion de secteurs historiques : déclin marqué de l'industrie automobile, autrefois moteur principal de l'emploi du bassin.

Concurrence territoriale : risque de perte de compétitivité face à des zones bénéficiant d'infrastructures de transport plus directes.

Viellissement de l'outil productif : nécessité d'investissements massifs pour moderniser les sites existants face aux contraintes environnementales.